

et de la raccorder à une ligne de chemin de fer que la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique construirait de Winnipeg à la côte du Pacifique. Chaque province devait bénéficier de la construction et de l'exploitation du nouveau chemin de fer. Ce devait être dans le vrai sens du mot un chemin de fer national transcontinental.

Nous savons que le parti conservateur ne voulait pas que la ligne allât plus loin que Cochrane; il voulait qu'à partir de ce point le trafic de la ligne passât par Toronto et ensuite sur le territoire américain pour atteindre les ports des Etats-Unis. Quelques conservateurs voulaient que le chemin de fer s'étendît jusqu'à Québec et qu'à partir de ce point le trafic prit la direction de Portland. Les Provinces maritimes étaient complètement ignorées. Elles pouvaient bien payer leur écot, mais elles ne retireraient aucun avantage. Voilà ce qu'était la politique de l'opposition dans le temps, et qui est demeurée la politique du parti conservateur aujourd'hui. Le Gouvernement du temps a pensé et agi autrement. Sur cette politique, il est allé devant le peuple en 1904 et en 1908, et le peuple l'a approuvé. Il est bien possible que l'ancien Gouvernement, le parti libéral et la majorité du peuple du Canada soient aussi qualifiés pour se prononcer sur la sagesse de cette proposition que le sont M. Gutelius ou M. Lynch-Staunton, ou le parti conservateur ou mon honorable ami (M. Sharpe). En même temps que cette politique était adoptée, il était aussi décidé, comme la chose a été répétée nombre de fois, de construire un chemin de fer capable de rivaliser avec les lignes les mieux construites en Amérique, afin que les frais d'entretien et d'exploitation soient les plus légers possibles et que la nouvelle ligne fût un concurrent capable de rivaliser avec le Pacifique-Canadien ou tout autre chemin de fer du Canada.

Quelle convention a ensuite été conclue avec le Grand-Tronc-Pacifique? Alors que le Gouvernement devait construire la ligne de Winnipeg à Moncton, le Grand-Tronc-Pacifique devait construire de Winnipeg à l'océan Pacifique. Le Grand-Tronc-Pacifique, avec la garantie du Grand-Tronc, une compagnie aussi puissante que riche, s'engageait à prendre la ligne à bail après sa construction, pendant une durée de cinquante ans et de payer 3 pour 100 sur le coût de la construction, que ce coût fût grand ou petit, pendant quarante-trois ans, d'exploiter le chemin de fer et de voir aux améliorations ainsi qu'à l'entretien. Il était donc de l'intérêt du Grand-

Tronc-Pacifique et du Grand-Tronc que la ligne fût construite avec honnêteté et économie. Ces deux compagnies avaient le droit et le devoir d'envoyer leurs ingénieurs visiter la voie en construction afin de voir à ce que chaque piastre fût bien employée; et c'est ce qu'ils ont fait. Quelle meilleure mesure pouvaient-ils adopter pour s'assurer de l'honnêteté et de l'économie de la construction? Je ne crois pas que la sagesse humaine puisse trouver un meilleur argument.

Puis on a nommé la commission, formée de quatre hommes. Le Gouvernement actuel cherche à ternir la réputation de ces commissaires. Mais ce sont des citoyens canadiens de bonne renommée, et je ne crois pas que les efforts du Gouvernement devraient tendre vers la destruction de cette renommée. La commission avait l'avantage d'être assistée des meilleurs ingénieurs qu'on pouvait trouver au Canada. S'il y a eu péculat, la commission était malhonnête; les ingénieurs employés par elle et payés par le peuple doivent avoir été malhonnêtes; les ingénieurs employés par le Grand-Tronc-Pacifique et par le Grand-Tronc ont dû être de connivence avec les tripatouilleurs, et ils devaient aussi être malhonnêtes; et les entrepreneurs devaient aussi être malhonnêtes. Si toutes ces sauvegardes se sont écroulées, monsieur l'Orateur, et si cette malhonnêteté a régné, il doit y avoir quelque chose d'anormal dans l'âme du peuple du Canada, car il semble impossible de se procurer de meilleures garanties pour assurer l'honnêteté d'une entreprise publique.

Nous entrons maintenant dans une autre phase de cette affaire, une phase qui est très grave pour le Gouvernement. Je disais il y a un instant qu'il serait difficile pour un homme ordinaire de parcourir cette masse de preuve préparée par des avocats et des ingénieurs et de découvrir qui avait tort ou raison. Mais il est facile, pour l'homme ordinaire, de voir que si tout ce péculat s'est produit comme on le prétend, tous ceux dont j'ai parlé doivent être coupables. Le Gouvernement est le gardien et l'administrateur du Trésor public. Que doit faire le Gouvernement?

Doit-il poursuivre quelques-uns de ces hommes qu'on nous représente comme des escrocs, parties à ce péculat monstre, à ce vol énorme, dans lequel des millions du Trésor public ont été gaspillés, quarante millions, selon ce rapport, gaspillés,—et plusieurs millions pris malhonnêtement.

Je vois qu'un membre du Gouvernement est présent, l'honorable ministre de la